

## **“Pour que tous aient accès à une culture corporelle de qualité”**

L'Association pour l'Enseignement de l'EPS (AE EPS), les Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Education Actives (CEMEA) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) sont trois structures associatives œuvrant dans le champ de l'éducation populaire, qui ont pour projet la construction et le développement d'une éducation globale s'adressant à tous. Dans le champ scolaire, périscolaire et de loisirs, elles prônent l'idée d'une éducation corporelle fondamentale dans la perspective du développement de chaque individu au sein de la société. C'est sur la base de cette convergence qu'elles ont souhaité apporter leur contribution aux débats en cours sur l'éducation populaire en prenant comme point d'appui l'éducation physique.

La place de l'éducation physique doit être centrale dans la formation d'un individu agissant. Proposée de façons différentes mais complémentaires dans le cadre des cours d'EPS, des rencontres de sport scolaire, des activités sportives péri scolaires ou encore dans le champ de l'animation, cette éducation doit conduire chaque individu à procéder à ses propres choix en connaissance de cause. Mais elle doit surtout permettre de comprendre l'intérêt d'une pratique physique tout au long de la vie et de réinvestir les compétences acquises pour la garantir dans le cadre d'un « habitus santé ».

L'éducation physique ainsi comprise n'exclut pas, elle donne la possibilité à chacun d'être suffisamment éduqué corporellement pour poursuivre ses objectifs tournés vers une pratique sportive quelle qu'en soit la finalité (compétition, loisir, bien-être...). Elle utilise pour cela l'ensemble des activités mis à sa disposition, qu'il s'agisse de sports, de jeux, d'activités de développement. La place de la compétition n'est pas centrale. Nos projets visent le développement de l'appétence aux activités sportives et le plaisir de pratiquer par le biais de défis et de challenges dans lesquels la performance est individuelle et/ou collective, avec les autres et non contre les autres.

C'est bien le concept de rencontre qui est premier. L'activité sportive d'opposition, de coopération ou encore de coopération prend appui sur une mise en acte de la citoyenneté, elle est inclusive et s'ouvre à tous sans conditions, elle propose une approche éducative de santé et développement durable. Elle est également impliquante pour transformer les acteurs en auteurs de leur vie sportive et associative.

Disposer d'une culture vécue de l'activité physique s'ouvrant sur les pratiques sportives actuelles et à venir constitue une exigence sociale. Cette acquisition s'avère d'autant plus nécessaire que notre société accorde une place croissante à l'activité physique de par sa contribution à la santé. Le rapport à autrui dans et autour de l'activité, qui peut s'exprimer par la prise de responsabilité ou le respect des règles au sein du groupe, est aussi un élément constitutif de la culture corporelle.

Cet enjeu d'une culture corporelle démocratique et populaire, où chacun a sa place renvoie au principe du plaisir de la pratique, véritable levier motivationnel.

Nous considérons que chaque personne, individu global, « totalité agissante », doit pouvoir bénéficier d'une formation favorable à son engagement dans et pour la société. Former corporellement, c'est prendre en compte de manière indissociable et complémentaire les dimensions physique, cognitive, sociale et affective.

Les discours actuels institutionnels relatifs à l'éducation nous inquiètent en ce qu'ils scindent (les fondamentaux ... et le reste), clivent (ceux qui pratiquent une activité à haut niveau .... et les autres), marchandisent (avec l'arrivée des « alliances éducatives » à l'école). Nos trois structures préconisent au contraire un accès à la culture corporelle pour toutes et tous, comme élément fondamental d'une culture émancipatrice.